

*les Fideles, de quelque condition & rang qu'ils soient, avec l'obéissance & la pratique qui est due. Si donc ils viennent à connoître que quelqu'un du Diocese, soit de la Province ou autre, ne pense pas en bien de ladite Constitution, ou en parle mal, qu'ils ne différencient point de proceder contre lui, suivant la Puissance Pastorale, & de le punir. Et lorsqu'ils apercevront qu'il sera besoin de remedes plus efficaces, qu'ils dénoncent au Siege Apostolique de tels opiniâtres & rebelles. Qu'ils ayent aussi soin de rechercher, & de se faire remettre les Livres imprimez contre ladite Constitution, ou qui défendent les fausses Doctrines qui y sont condamnées.*

Le 27. Fête de la *Ste. Trinité*, le Pape tint Chapelle publique dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*, où le Cardinal Cinfuegos officia ; après quoi S. S., le Sacré College, les Evêques, & les autres Membres du Concile s'étans rendus à l'endroit ordinaire, on y tint la septième Session, & on y lut les Decrets qui restoient à publier. Mr. Tendetini, Evêque de *Cita Castello*, fit ensuite un très-beau discours Latin sur l'obligation des Evêques d'observer les Decrets des Conciles, & on indiqua la suite de cette Session au Mardi suivant, qui en devoit être la clôture, & pour souscrire aux Decrets qui avoient été approuvés.

Le 28. le Pape fit la visite des quatre Eglises de la Porte Sainte, & après avoir fait ses prieres devant l'Autel de *St. Philippe de Nery*, retourna au Palais de *St. Jean de Latran*.

Le 29. S. S. étant descenduë dans l'Eglise pour faire la clôture du Concile, y celebra une Messe basse en actions de graces, prit ensuite une Chape rouge par dessus l'Étole, & se rendit accompagnée des Cardinaux, Evêques, &c. tous en paremens  
de